**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le 25 mars 2025

Un deuxième contrat local de santé pour le Pays Graylois

**Le Pays Graylois a officialisé son second contrat local de santé (CLS) avec l’Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté et ses partenaires ce 25 mars 2025, à Gray. Une étape-clé pour toujours mieux prévenir, mieux soigner, et mieux coordonner ou améliorer les parcours de santé des habitants du territoire.**

**Le CLS, un outil clé pour améliorer l’accès aux soins**

Ce dispositif partenarial conçu pour réduire les inégalités de santé et renforcer l’offre de soins, en tenant compte des spécificités du territoire est construit en collaboration avec l’Agence Régionale de Santé (ARS), les collectivités locales, et les professionnels de santé, du médico-social.

*« Les territoires sont des terres de courage et d’initiatives. Le CLS est un levier essentiel pour décloisonner les acteurs, réduire les inégalités territoriales et sociales en santé, et bâtir une offre de proximité accessible à tous. Un outil concret pour transformer des besoins en solutions sur le terrain. » souligne* Véronique Tisserand, directrice départementale de l’ARS.

**Dépistage et prévention : des enjeux majeurs pour le Pays Graylois**

L’un des défis majeurs du territoire est de renforcer les actions de prévention et d’améliorer le recours au dépistage. Trop souvent, certaines maladies pourraient être évitées ou mieux prises en charge si elles étaient détectées plus tôt. En effet, les habitants du Pays Graylois restent encore trop éloignés des taux de dépistage recommandés dans les programmes de santé publique, notamment pour le cancer colorectal.

*« La santé est un pilier fondamental du bien-vivre en milieu rural. Ce CLS représente un engagement concret pour structurer et déployer les actions en lien avec les besoins des habitants du Pays Graylois. », précise* Didier Cheminot, Président du PETR du Pays Graylois.

**C’est donc tout naturellement que la signature du CLS s’inscrit dans le Mois Bleu, dédié à la prévention du cancer colorectal, avec deux temps forts.**

* **Un premier temps fort : l’exposition interactive "Le Côlon Géant"**

Organisée par la Ligue Contre le Cancer, en partenariat avec la CPTS Croisée Comtoise, la CPAM, la Ville de Gray et le PETR du Pays Graylois, cette exposition interactive plonge les visiteurs dans l’univers de la prévention, en leur permettant de mieux comprendre les enjeux du dépistage et l’importance d’un suivi régulier.

* **Un second temps fort : une table ronde sur la santé en Pays Graylois, avec trois thématiques :**

✔ Prévention et bien-être

✔ Santé et environnement

✔ Attractivité du territoire

**Les signataires du CLS**

M le Président du PETR du Pays Graylois, Didier CHEMINOT

M le Directeur général de l’ARS BFC, Jean-Jacques COIPLET

Mme la Conseillère Départementale et Régionale, Claudy CHAUVELOT-DUBAN

M le Directeur général de la CPAM, Nicolas WEICK

Mme la Directrice de la Protection sociale, Prévention Santé de la MSA, Amélie COLOMB

M le Président de la CPTS Croisée Comtoise, Julien PERRIOT

M le Préfet de Haute-Saône, Romain ROYET

**Contacts presse :**

Nadège Passereau – PETR du Pays Graylois : [sante@pays-graylois.fr](mailto:sante@pays-graylois.fr) 03.84.64.91.30

Lauranne Cournault– ARS BFC : [lauranne.cournault@ars.sante.fr](mailto:lauranne.cournault@ars.sante.fr) 06.43.64.20.24